

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 35-17.

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4-57) Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

LES POCARDIS
Des procès-verbaux pour ivresse ont été rédigés à charge de M. Louis Bauwens, 52 ans, domicilié 98, rue Mongolier, et Mme Vve Cains, 33 ans, rue de Valenciennes, 38 ans, sans profession, 93, rue de l'Ouest.

LES ARGUMENTS FRANCHIS

M. Adolphe Dubus, domicilié 108, rue Jules Guesde, a déposé plainte contre M. Robert Meesters, pour avoir fait commettre sa femme, Mme Dubus, dimanche vers 23 h 30, café Maria, à l'angle des rues Jules Guesde et de Denain.

BONS DU TRÉSOR

Delivrance immédiate, anonyme. Toutes coupures, 1.000, 10.000, 50.000, 100.000. BANQUE MESSCHAERT, 10, RUE DU CURE, 10 - ROUBAIX

UN GAMIN, QUI AVAIT VOLÉ UN VÉLO A NIEPPE SE FAIT PINCER

Dimanche, vers 17 heures, l'agent de police Charles Dupuis, rencontré boulevard de Beaupré, un jeune garçon âgé d'une quinzaine d'années, qui conduisait à bicyclette sur le trottoir. Ce jeune homme qui était dépourvu de tout papier d'identité, avait volé un vélo à Nieppe, vers 14 heures, dans un jardin, près d'une ferme le vélo de dame sur lequel il roula.

THÉ - la célèbre lixane aux 18 plantes DES FAMILLES

LES CAMBRIOLEURS A L'ŒUVRE
Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un individu a fracturé la porte d'entrée du jardin de l'habitation de M. Alfred Ponselle, âgé de 48 ans, employé de banque, 36, rue Léon Marlot, dans son travail, le visiteur nocturne dut prendre la fuite.

Œuvre de secours aux prisonniers de guerre du Textile

Le Syndicat Textile de Roubaix et environs, 83, boulevard de Becheler, informe les familles des prisonniers de guerre, qu'un cinquième secours va leur être distribué. Le paiement sera effectué mardi à 4 heures et se continuera pendant tout le mois. Se présenter au siège matin du livret syndical de l'intéressé et d'une pièce quelconque qui est prouvée de guerre.

ÉTAT CIVIL

Decès. — Maurice Baert, 28 ans, de Mouscron, rue du Nord, 61. Adèle Gontoux, épouse Mars, âgée de 80 ans, rue Chosrou, cour Leclercq, 6. — Amedée Devylenne, 79 ans, rue Decroix, 173. — Anita Fasson, épouse Dutoit, 36 ans, de Willems, n. Gabriel Davrain, épouse Franconme, 50 ans, des Fosses, 37, décédée rue Pierre de Roubaix, 90. — Thérèse Dutoit, 75 ans, de Biachesme, n. — Jeanne Gimé, 3 mois, rue Watt, 20 bis, cour Crétier, 12.

CROIX RÉUNION DU COMITÉ MUNICIPAL

Le Comité municipal s'est réuni sous la présidence de M. Vandanaer, assisté de M. P. Pray, vice-président de la commission municipale.

BUDGET PRIMITIF DE 1941

Le projet de budget de 1941 est étudié à nouveau quelques compressions de dépenses sont approuvées ; par contre une subvention de 30.000 fr. est accordée au Secours national et un crédit de 25.000 fr. est voté pour l'organisation de la défense passive. Ainsi établi, le projet de budget accuse un déficit de 885.000 fr. au lieu de 935.000 fr.

SECOURS NATIONAL

L'Administration municipale en accord avec le Secours national, se préoccupe d'étendre la distribution des soupes populaires à la population.

EN CONSEQUENCE, elle décide d'utiliser tous les terrains municipaux et communaux disponibles pour la culture des légumes qui serviront au ravitaillement des soupes populaires.

La propriété communale du Croquet, qui servait de colonie de vacances, offre une vaste superficie pour cette culture.

Il est décidé que le potager actuel sera réservé aux semis de printemps ; toutes les pelouses seront retournées et recevront des plantations de légumes.

De même les pelouses de l'hospice, rue J.-Jaurès, et les laboratoires, Quant aux pelouses du parc de l'hôtel de ville, elles recevront une affectation particulière. Ces diffé-

De Roubaix Tourcoing

LEERS COMITE D'AIDE AUX PRISONNIERS

En vue d'un envoi de colis aux prisonniers, les familles sont priées de faire connaître d'urgence à la Mairie et au plus tard le 8 mars, le nombre de chevaux qu'ils possèdent. Se présenter à la mairie, premier étage.

COMITE D'ENTRAIDE AUX PRISONNIERS

Demain mardi, de 16 à 18 h. au 118, rue de Lille, permanence pour établissement de la fiche de chaque prisonnier hollonais.

HALLUIN POUR LA NOURRITURE DES CHEVAUX

Les transporteurs, marchands de charbon et autres commerçants propriétaires de chevaux, pour obtenir des bons d'enlèvement de nourriture nécessaire à ces animaux, doivent présenter aux négociants grossistes un certificat du maire, spécifiant en outre leur profession, le nombre de chevaux qu'ils possèdent.

HALLUIN RONCO DOMMAGES CAUSES AUX PERSONNES

Les personnes qui auraient été victimes d'accidents causés par les militaires de troupes d'occupation, à l'exclusion de ceux rentrant dans la catégorie « faits de guerre », sont informées que la répartition des dommages pourra intervenir comme en matière de réparations civiles.

ALLENES-LES-MARAI DECOUVERTE d'un CADAVRE DANS UNE CASEMATE

On vient de découvrir au lieu dit « Les Anserettes » sur le territoire d'Allenelles-Marais, dans une casemate de la guerre 1914-18, le cadavre du nommé Désiré Labbe, domicilié à Allenelles, bien connu dans la région pour ses dérangements cérébraux et qui exerçait

LAMBERSART JARDINS OUVRIERS DE Lambersart

Les engrais de printemps sont distribués, dès à présent, au siège du Canon d'Argent, 194, rue de Lille, aux socialistes ayant droit à la distribution. Lors du retrait, présenter la carte d'adhésion.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Samedi, à 9 h., le nommé Lerouge Edouard, 54 ans, sans domicile fixe, est tombé rue de Colmar. Visité par M. le docteur Dubois, boulevard de l'Hôtel de la Charité en voiture d'ambulance.

RÉSULTATS DES EXAMENS STENOGRAPHIQUES

La Commission d'Examen de l'Association Sténographique Professionnelle (système J. Fraite) s'est réunie jeudi dernier pour examiner les copies de la 4<sup>e</sup> session semestrielle d'examen. Elle a retenu 40,80 % des copies aux épreuves de pratique élémentaire et supérieure et 93,90 % aux épreuves élémentaires.

STENOGRAPHIE

Epreuve du 120 mots-minute : Berlin (M. B.), 1<sup>er</sup> prix, Médaille d'Argent de la Chambre de Commerce ; Millet Gilbert, 2<sup>e</sup> prix ; Diplôme de Médecine de la Chambre de Commerce ; Vilcot Hugette ; Attribution définitive de la 1<sup>re</sup> Coupe de Régularité ; Marie Anny.

Epreuve du 120 mots-minute :

Defranques Raymond, 1<sup>er</sup> prix, Médaille d'Argent de la Ville de Lille ; V. T. B. ; Decousser Janine, 2<sup>e</sup> attribution de la 1<sup>re</sup> Coupe de Régularité (M. B.).

Epreuve du 110 mots-minute :

Nicolet Françoise, 1<sup>er</sup> prix, Médaille de Bronze de la Ville de Lille (M. T. B.) ; Vandandereck René, 2<sup>e</sup> prix, M. B. ; Dumoulin Jacqueline, récompense (M. B.) ; Dubois Madeleine, récompense M. B., Lebrun Geneviève.

Epreuve du 100 mots-minute :

Fretin Lucienne, 1<sup>er</sup> attribution de la 1<sup>re</sup> Coupe de Régularité ; Clauze Pierre, 1<sup>er</sup> prix (M. T. B.) ; Roger Christiane, 2<sup>e</sup> prix (M. T. B.) ; Willette Antoinette, récompense (M. B.) ; Dupire Jeanine, Libert Suzanne, Guifrot Genevieve, Lequinme Thérèse, Groussin Genevieve, Vernet Antoinette, Camps Thérèse, Rochard Renée, Collet Charline, Willette Elisabeth.

Epreuve du 80 mots-minute :

Diacé Françoise, 1<sup>er</sup> prix (M. T. B.) ; Prady Jacqueline, 2<sup>e</sup> prix (M. B.) ; Brunet Nelly, 3<sup>e</sup> prix (M. B.) ; Despieghele Genevieve, Vermet Antoinette, Verbeke Gilberte, Descamps Anny, Dujardin Jeannine, Jenart Marie-Thérèse.

Epreuve du 60 mots-minute :

Desmar Christiane, 1<sup>er</sup> prix (M. B.) ; Hochepeix Jeanne, 2<sup>e</sup> prix (M. B.) ; Willet Anne-Marie, récompense (M. B.) ; Dupire Jacqueline, Verbin Christiane, Cambier Pierre, Verbin Adequeline, Desjardins Genevieve, Boury Christiane, Bécart Paullette.

UN VRAI LÉBISICITE

C'est celui des gagnants. Au tirage de la 14<sup>e</sup> tranche de la Loterie, ils étaient vingt à se partager le gros lot de 5 millions. Vingt travailleurs de Paris ou de sa banlieue. Qu'on les déclare vouloir faire de leur gain ? Une maison à la campagne.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

« SOURIS DE MAGASIN »

Deux « souris de magasin », prises sur le fait, ont été défilées au Parquet de Lille. Il s'agit des femmes Bobotka Stanislawa, née Kocoba, épouse de Girard, et de Philippe de Girard, à Lonnes, et R. E. 15 ans, lesquelles ont été surprises, en flagrant délit de vol d'une cagoule de tricot, dans un magasin « Monoprix », rue de Béthune. Sur elles, il a été trouvé d'autres marchandises soustraites par elles dans d'autres magasins du centre de la ville.

PROCES-VERBAL POUR VOL

Les nommés Deberdt Florent, 18 ans, manoeuvre, rue du Faubourg-de-Roubaix, cour Delecoix, et Sainte-Océlie, 14 bis, et V. J. 15 ans, manoeuvre, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour vol de quelques kilos de pommes de terre et d'une bouteille de vin, commis, 56 bis, boulevard de la Liberté, où ils étaient occupés au déblaiement d'une cave. Vu le peu d'importance du vol, ils ont été laissés en liberté après avoir été invités d'avoir à détenir à toute injonction de la justice.

VOLS D'ARGENT, DE MOBILIER ET DE VÉLOS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : M. Romain M. Roubaix, pour vol de 1.000 fr., commis le 27 février dernier, alors qu'il se trouvait à l'étage d'un marchand de légumes, 1859-60, et ne cessa pour ainsi dire d'être représentée annuellement sur notre scène jusqu'aux approches de 1900.

LEERS COMITE D'AIDE AUX PRISONNIERS

En vue d'un envoi de colis aux prisonniers, les familles sont priées de faire connaître d'urgence à la Mairie et au plus tard le 8 mars, le nombre de chevaux qu'ils possèdent. Se présenter à la mairie, premier étage.

COMITE D'ENTRAIDE AUX PRISONNIERS

Demain mardi, de 16 à 18 h. au 118, rue de Lille, permanence pour établissement de la fiche de chaque prisonnier hollonais.

HALLUIN POUR LA NOURRITURE DES CHEVAUX

Les transporteurs, marchands de charbon et autres commerçants propriétaires de chevaux, pour obtenir des bons d'enlèvement de nourriture nécessaire à ces animaux, doivent présenter aux négociants grossistes un certificat du maire, spécifiant en outre leur profession, le nombre de chevaux qu'ils possèdent.

HALLUIN RONCO DOMMAGES CAUSES AUX PERSONNES

Les personnes qui auraient été victimes d'accidents causés par les militaires de troupes d'occupation, à l'exclusion de ceux rentrant dans la catégorie « faits de guerre », sont informées que la répartition des dommages pourra intervenir comme en matière de réparations civiles.

ALLENES-LES-MARAI DECOUVERTE d'un CADAVRE DANS UNE CASEMATE

On vient de découvrir au lieu dit « Les Anserettes » sur le territoire d'Allenelles-Marais, dans une casemate de la guerre 1914-18, le cadavre du nommé Désiré Labbe, domicilié à Allenelles, bien connu dans la région pour ses dérangements cérébraux et qui exerçait

LAMBERSART JARDINS OUVRIERS DE Lambersart

Les engrais de printemps sont distribués, dès à présent, au siège du Canon d'Argent, 194, rue de Lille, aux socialistes ayant droit à la distribution. Lors du retrait, présenter la carte d'adhésion.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Samedi, à 9 h., le nommé Lerouge Edouard, 54 ans, sans domicile fixe, est tombé rue de Colmar. Visité par M. le docteur Dubois, boulevard de l'Hôtel de la Charité en voiture d'ambulance.

RÉSULTATS DES EXAMENS STENOGRAPHIQUES

La Commission d'Examen de l'Association Sténographique Professionnelle (système J. Fraite) s'est réunie jeudi dernier pour examiner les copies de la 4<sup>e</sup> session semestrielle d'examen. Elle a retenu 40,80 % des copies aux épreuves de pratique élémentaire et supérieure et 93,90 % aux épreuves élémentaires.

STENOGRAPHIE

Epreuve du 120 mots-minute : Berlin (M. B.), 1<sup>er</sup> prix, Médaille d'Argent de la Chambre de Commerce ; Millet Gilbert, 2<sup>e</sup> prix ; Diplôme de Médecine de la Chambre de Commerce ; Vilcot Hugette ; Attribution définitive de la 1<sup>re</sup> Coupe de Régularité ; Marie Anny.

Epreuve du 120 mots-minute :

Defranques Raymond, 1<sup>er</sup> prix, Médaille d'Argent de la Ville de Lille ; V. T. B. ; Decousser Janine, 2<sup>e</sup> attribution de la 1<sup>re</sup> Coupe de Régularité (M. B.).

Epreuve du 110 mots-minute :

Nicolet Françoise, 1<sup>er</sup> prix, Médaille de Bronze de la Ville de Lille (M. T. B.) ; Vandandereck René, 2<sup>e</sup> prix, M. B. ; Dumoulin Jacqueline, récompense (M. B.) ; Dubois Madeleine, récompense M. B., Lebrun Geneviève.

Epreuve du 100 mots-minute :

Fretin Lucienne, 1<sup>er</sup> attribution de la 1<sup>re</sup> Coupe de Régularité ; Clauze Pierre, 1<sup>er</sup> prix (M. T. B.) ; Roger Christiane, 2<sup>e</sup> prix (M. T. B.) ; Willette Antoinette, récompense (M. B.) ; Dupire Jeanine, Libert Suzanne, Guifrot Genevieve, Lequinme Thérèse, Groussin Genevieve, Vernet Antoinette, Camps Thérèse, Rochard Renée, Collet Charline, Willette Elisabeth.

Epreuve du 80 mots-minute :

Diacé Françoise, 1<sup>er</sup> prix (M. T. B.) ; Prady Jacqueline, 2<sup>e</sup> prix (M. B.) ; Brunet Nelly, 3<sup>e</sup> prix (M. B.) ; Despieghele Genevieve, Vermet Antoinette, Verbeke Gilberte, Descamps Anny, Dujardin Jeannine, Jenart Marie-Thérèse.

Epreuve du 60 mots-minute :

Desmar Christiane, 1<sup>er</sup> prix (M. B.) ; Hochepeix Jeanne, 2<sup>e</sup> prix (M. B.) ; Willet Anne-Marie, récompense (M. B.) ; Dupire Jacqueline, Verbin Christiane, Cambier Pierre, Verbin Adequeline, Desjardins Genevieve, Boury Christiane, Bécart Paullette.

UN VRAI LÉBISICITE

C'est celui des gagnants. Au tirage de la 14<sup>e</sup> tranche de la Loterie, ils étaient vingt à se partager le gros lot de 5 millions. Vingt travailleurs de Paris ou de sa banlieue. Qu'on les déclare vouloir faire de leur gain ? Une maison à la campagne.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

« SOURIS DE MAGASIN »

Deux « souris de magasin », prises sur le fait, ont été défilées au Parquet de Lille. Il s'agit des femmes Bobotka Stanislawa, née Kocoba, épouse de Girard, et de Philippe de Girard, à Lonnes, et R. E. 15 ans, lesquelles ont été surprises, en flagrant délit de vol d'une cagoule de tricot, dans un magasin « Monoprix », rue de Béthune. Sur elles, il a été trouvé d'autres marchandises soustraites par elles dans d'autres magasins du centre de la ville.

PROCES-VERBAL POUR VOL

Les nommés Deberdt Florent, 18 ans, manoeuvre, rue du Faubourg-de-Roubaix, cour Delecoix, et Sainte-Océlie, 14 bis, et V. J. 15 ans, manoeuvre, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour vol de quelques kilos de pommes de terre et d'une bouteille de vin, commis, 56 bis, boulevard de la Liberté, où ils étaient occupés au déblaiement d'une cave. Vu le peu d'importance du vol, ils ont été laissés en liberté après avoir été invités d'avoir à détenir à toute injonction de la justice.

VOLS D'ARGENT, DE MOBILIER ET DE VÉLOS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : M. Romain M. Roubaix, pour vol de 1.000 fr., commis le 27 février dernier, alors qu'il se trouvait à l'étage d'un marchand de légumes, 1859-60, et ne cessa pour ainsi dire d'être représentée annuellement sur notre scène jusqu'aux approches de 1900.

LE RAPPORT DE M. LE MAIRE CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 1941

Nous avons publié dans notre précédente édition un résumé succinct de la séance privée du Conseil municipal qui s'est tenue ainsi qu'il résulte de la lettre envoyée à M. le Préfet par M. Ed. Salembier, maire de Tourcoing.

DEPENSES D'OCCUPATION

M. le Préfet attire l'attention du Conseil municipal sur les prévisions relatives aux frais d'occupation faits par les occupants, qui doivent, à son avis, être décrits aux services hors budget et portés à l'état mensuel pour être financés au moyen d'avances de l'Etat.

AVANCES AU SERVICE DU RAVITAILLEMENT CIVIL

Les avances de cette nature doivent figurer parmi les services hors budget, et à leur lieu de noter que la suppression des opérations y afférentes entraînerait un préjudice sur la balance budgétaire.

SECOURS AUX FAMILLES NECESSITEUSES ET HABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES

Le paiement des secours de l'Etat constitue, suivant l'opinion de M. le Préfet, un devoir essentiellement communal, et la question de savoir si l'Etat participera à cette charge n'a pas encore été résolue.

ALLOCATION FAMILIALE ET ALLOCATION DE LA MÈRE AU FOYER

Le crédit de 900.000 fr. inscrit en recettes (art. 106 bis) en titre de récupération du fonds national de compensation des allocations familiales et celui de même importance inscrite en dépenses (art. 130 bis) en titre de dépenses de l'Etat, ont été annulés, les opérations de compensation devant s'effectuer suivant les dispositions de l'article 7 du décret du 15 avril 1940.

SUBVENTION DU DÉPARTEMENT AU FONDS MUNICIPAL DE CHÔMAGE

Le Département n'intervient plus dans le service des secours aux ouvriers sans travail ; il importe de supprimer le crédit de 2.890.000 francs représentant cette participation. Par contre, la participation de l'Etat devant être plus élevée

EN BELGIQUE

L'horrible crime à Gheluwe-lez-Menin

Un bel acte de probité
Dans le cours de la journée de samedi, M. Paul Dewelle, 18 ans, domicilié 62, rue de Toulon, a trouvé un portefeuille contenant une somme de plus de 600 francs signés ci-dessus de remettre à M. le Commissaire du 3<sup>e</sup> arrondissement, qui lui adressa ses vives félicitations pour ce bel acte de probité.

Arrestation des coupables

Nous avons relaté, il y a quelques jours comment les habitants du café « Boobard » avaient appris que le cultivateur, M. Hector Degrande, de distance, lorsque celui-ci examina les objets apportés chez lui, il trouva une veste qui n'appartenait pas à M. Hector Degrande, et dans une des poches, il trouva une autorisation au nom de René Vandermersch-Vandamme, qui venait de distance. Lorsque celui-ci examina les objets apportés chez lui, il trouva une veste qui n'appartenait pas à M. Hector Degrande, et dans une des poches, il trouva une autorisation au nom de René Vandermersch-Vandamme, qui venait de distance.

Un voleur de tram blessé.

Vers 21 h., le tramway KM. du service de Courtrai-Menin, s'était arrêté sur la Grand-Place, lorsque le receveur du tramway, M. Léon Bonté, aperçut un individu qui se précipitait vers le tramway et se jeta sur le receveur, qui fut blessé à la main droite prise entre les tampons des wagons, se blessant grièvement. Le docteur M. André Tybergheien, qui fut appelé, prescrivit une suture, et prescrivit une incapacité de travail d'un mois.

La vaisselle de bicyclette.

Lorsque Mme Marie Leman, ouvrière de fabrication, demeurant rue de Bousbecque, 32, alla chercher ses timbres de ravitaillement, laissant son vélo devant le bureau, elle constata en sortant que celui-ci était disparu. Une plainte fut déposée au bureau de police.

Un vieillard blessé

Dans la rue Maurice-Sabbé, fut renversé par le cycliste, M. Adrien Bonté, un vieillard de 85 ans, habitant même rue, N. 35, le vieillard, M. Gustave Valcke, âgé de 71 ans, demeurant 125, rue de Bruges.

Un voleur de tram blessé.

Vers 21 h., le tramway KM. du service de Courtrai-Menin, s'était arrêté sur la Grand-Place, lorsque le receveur du tramway, M. Léon Bonté, aperçut un individu qui se précipitait vers le tramway et se jeta sur le receveur, qui fut blessé à la main droite prise entre les tampons des wagons, se blessant grièvement. Le docteur M. André Tybergheien, qui fut appelé, prescrivit une suture, et prescrivit une incapacité de travail d'un mois.

La vaisselle de bicyclette.

Lorsque Mme Marie Leman, ouvrière de fabrication, demeurant rue de Bousbecque, 32, alla chercher ses timbres de ravitaillement, laissant son vélo devant le bureau, elle constata en sortant que celui-ci était disparu. Une plainte fut déposée au bureau de police.

Un bel acte de probité

Dans le cours de la journée de samedi, M. Paul Dewelle, 18 ans, domicilié 62, rue de Toulon, a trouvé un portefeuille contenant une somme de plus de 600 francs signés ci-dessus de remettre à M. le Commissaire du 3<sup>e</sup> arrondissement, qui lui adressa ses vives félicitations pour ce bel acte de probité.

Arrestation des coupables

Nous avons relaté, il y a quelques jours comment les habitants du café « Boobard » avaient appris que le cultivateur, M. Hector Degrande, de distance, lorsque celui-ci examina les objets apportés chez lui, il trouva une veste qui n'appartenait pas à M. Hector Degrande, et dans une des poches, il trouva une autorisation au nom de René Vandermersch-Vandamme, qui venait de distance.